

Innovation en agriculture : Le CESE appelle à adapter la recherche et à favoriser l'acceptabilité sociétale

Séance plénière du 8 janvier 2019

PUBLIÉ LE 08/01/2019

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a voté aujourd'hui son avis « L'innovation en agriculture ».

L'agriculture française a connu de profondes mutations depuis le milieu du siècle dernier, qui ont conduit à des innovations de natures différentes : organisationnelles et sociales (émergence de structures collectives : syndicats, coopératives...), juridiques (création des SAFER, des GAEC...), territoriales (spécialisation régionale des productions et des filières) et bien entendu techniques, issues de la recherche (mécanisation, sélection génétique, intrants de synthèse...).

Aujourd'hui, dans un contexte de concurrence internationale exacerbée et de volatilité des marchés, de pression sur les prix, d'évolution des attentes des consommateurs, de transition écologique et de changement climatique, de raréfaction des ressources, l'agriculture française doit faire face à de nouveaux défis pour assurer sa pérennité et sa compétitivité. Face à cette situation sans précédent, elle dispose de nombreux atouts (des femmes et des hommes, des savoir-faire, des traditions, une diversité de terroirs...) et des outils de recherche performants.

Si dans la plupart des secteurs, la R&D et les innovations qui en découlent sont perçues comme des moteurs essentiels de développement et d'amélioration de la performance des entreprises, le secteur agricole reste, pour sa part, trop souvent considéré comme une activité traditionnelle, plus éloigné de ces considérations. Dans le même temps, l'innovation en agriculture, en ce qu'elle se situe au carrefour d'enjeux sanitaires (qualité et sécurité de l'alimentation), environnementaux et sociaux, constitue un sujet parfois sensible, qui suscite de nombreux débats.

Afin de résoudre cette équation complexe, le CESE identifie dans ce projet d'avis des leviers nécessaires, afin de mieux accompagner le secteur agricole dans ces transitions d'ordre à la fois économique, technologique, environnemental et sociétal :

Renforcer et adapter la recherche en France

Le CESE appelle à adapter les modalités et les contenus de la recherche aux défis que doit relever l'agriculture française, à travers des approches systémique et transversales, notamment en encourageant les travaux interdisciplinaires et les démarches intégratives et collaboratives.

Le CESE recommande également de conforter la recherche fondamentale et rendre plus efficiente l'organisation de la recherche française en revoyant les modalités des appels à projets ainsi qu'en coordonnant les travaux des différents organismes, en mutualisant leurs champs de compétences respectifs, voire en procédant à des rapprochements structurels.

Encourager l'innovation en impliquant tous les acteurs

Le CESE préconise de renforcer l'accompagnement des démarches institutionnelles, associatives et coopératives innovantes, notamment en facilitant l'accès des groupements d'exploitations innovantes au Crédit Impôt Recherche (CIR), en restreignant l'utilisation du CASDAR aux initiatives bénéficiant aux professionnels et en maintenant les financements publics destinés à l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs innovants.

Les filières pouvant jouer un rôle clé de catalyseur et de régulateur en matière d'innovation, le CESE appelle à amplifier leur implication et recommande en particulier de systématiser la dimension « innovation » dans les plans de filières conçus par les interprofessions.

Favoriser l'acceptabilité sociétale de la recherche

Dans un contexte où les relations entre agriculture et société sont parfois délicates, notamment en raison des impacts environnementaux et sanitaires du secteur, et alors que l'innovation en agriculture amène une multitude d'enjeux (par exemple éthiques), le CESE alerte particulièrement sur l'importance de permettre à l'ensemble de la société de se prononcer en connaissance de cause sur l'acceptabilité des innovations issues de la recherche.

Le Conseil appelle ainsi à une transparence totale sur l'ensemble des travaux scientifiques liés aux innovations, à destination des citoyens et des parties prenantes et insiste particulièrement sur la nécessité de prévenir tout risque déontologique ou de conflit d'intérêt.

Cet avis, rapporté par Betty Hervé (Groupe CFDT) et Anne-Claire Vial (Groupe de l'agriculture), pour la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par Etienne Gangneron, a été présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 8 janvier 2019.

L'avis a été adopté à 132 voix pour, 41 abstentions et 3 voix contre.

Contact presse :

Juliette Prost

juliette.prost@havas.com

06 72 47 53 28

Télécharger